

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1006

Le conseil municipal de la Ville de Terrebonne, lors d'une séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le **lundi 4 octobre 2021 à 19 h**, à l'édifice Louis-Lepage situé au 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne, statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante, dans le but de permettre :

Demande 2021-00247 :
1192, rue de l'Express
Lots lots 5600261, 5600257

L'autorisation de l'usage « Micro-Brasserie » (code 5823.3), tel que présenté au document déposé par le demandeur comme annexe 2021-00247.

Conformément à l'Arrêté ministériel numéro 2021-054 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 16 juillet 2021, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil municipal en transmettant, **avant le 4 octobre 2021, 19 h**, ses commentaires via le formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la Ville de Terrebonne, sous l'onglet **VIE DÉMOCRATIQUE – Assemblées du conseil municipal**.

Donné à Terrebonne, le 15 septembre 2021.

LE GREFFIER,



Me Jean-François Milot, avocat
